| Section Bac | Assurances | | |
|--------------------|------------------------|--------------------|-------|
| Nom de l'UE | Notions de réassurance | | |
| Nom du professeur | D. Lechien | | |
| Niveau | 4 | Unité déterminante | Non |
| Nombre de périodes | 20 | Pré requis pour | Néant |
| Langue de cours | Français | Crédits ECTS | 2 |

Objectifs du cours

- Disposer des connaissances de base en réassurance
- Identifier les principes et mécanisme de protection de portefeuille
- Porter un jugement critique sur un programme de réassurance

Contenu du cours

- Coassurance/Réassurance.
- Réassurance proportionnelle.
 - Traité facultatif
 - Traité facultatif obligatoire (OPEN COVER)
 - Traité obligatoire :
 - quote-part
 - excédent de capitaux
- Examen d'un traité
- Détermination des résultats du réassureur
- Réassurance non-proportionnelle
 - Excédent de sinistres (EXCESS OF LOSS) :
 - par risque;
 - par événement.
 - Excédent de pertes (STOP LOSS)
 - Prime de réassurance (AS IF)

Méthodologie

- Les principes fondamentaux exigent un cours magistral
- Illustration par des exemples pratiques (mise en situation)
- Durant l'avant-dernière séance, les étudiants sont invités à résoudre des

exercices (corrigés ensemble au cours suivant)

Supports

- Syllabus
- Exemples de traités
- Exercices

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite,

l'étudiant sera capable :

face à des situations issues de la vie professionnelle liées à des cas simples de réassurance ou de coassurance; en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée;

- ♦ d'analyser la situation ;
- de choisir la technique ad hoc et de justifier son choix;
- de calculer le montant à charge du ou des réassureurs.

Evaluation

- Examen oral

Pondération

| Evaluation de 1ere session | Evaluation de 2de session | |
|----------------------------|---------------------------|--|
| 100 % | 100% | |